

ESS 2024

LA PLATEFORME SOLIDAIRE

CAHIER D'IMPACT 2024

HANDICAP

**DES SOLUTIONS INNOVANTES
POUR DES JEUX INCLUSIFS
ET SOLIDAIRES EN 2024**

LES CANAUX



**OUVRAGES
OLYMPIQUES**



Yunus Centre

CADRE

Ce Cahier d'impact a été produit dans le cadre d'une approche partenariale avec une partie des entreprises référentes du secteur du handicap ainsi que les têtes de réseau du secteur du handicap. Un grand merci à eux.

Au cours de trois ateliers, les besoins d'achat de Paris 2024 ont été priorisés dans l'objectif d'apporter des outils d'aide à la décision de recours, dès que cela est possible et pertinent, au secteur du handicap.

Le cadre initial était de mobiliser les acteurs institutionnels, les entreprises de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) et celles de l'économie traditionnelle pour valoriser les solutions d'innovations sociales et environnementales qui peuvent répondre aux exigences des organisateurs des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. Toutefois, l'avancée du projet olympique et des activités courantes de la plateforme ESS 2024 tend à recentrer le Cahier d'impact sur la production d'un outil de sourcing opérationnel, en adéquation avec la Stratégie responsable des achats de Paris 2024.

ALORS INSPIREZ-VOUS !

PRÉAMBULE

LA STRATÉGIE RESPONSABLE DES ACHATS DE PARIS 2024

Les besoins de Paris 2024 se traduisent par des achats sur plusieurs centaines de catégories différentes, couvrant l'essentiel des secteurs d'activité nationaux. De fait, **les achats de Paris 2024 constituent la pierre angulaire de Paris 2024.**

En effet, en tant qu'organisateur d'événement, le comité d'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques confie à ses fournisseurs et partenaires une grande partie des prestations nécessaires à l'organisation des Jeux. La traduction de cette ambition responsable au niveau des achats est donc cruciale.

Cette stratégie a été conçue pour **encourager les pratiques les plus vertueuses en matière de préservation de l'environnement, de responsabilité sociale et de développement économique équitable.** Elle propose **une approche unique** : plutôt que de sanctionner les acteurs les moins avancés, elle encourage les plus responsables. Ainsi, elle privilégie une **logique d'opportunité et d'innovation** à une approche par la gestion des risques. Cette stratégie – ainsi que ses dispositifs de pilotage – a été conçue en amont de la publication de marchés d'envergure et 4 ans avant les Jeux, pour que l'impact positif des achats de Paris 2024 soit visible dès son lancement, et pour que l'ensemble des entreprises puissent s'en saisir et se préparer. Elle laisse un héritage tangible tant par sa **méthode inédite** que par ses résultats escomptés longtemps après la fin des Jeux.

Les engagements de la Stratégie responsable des achats accordent **une place prépondérante à l'ESS et à l'inclusion de personnes en situation de handicap.** Dans cette optique, il est indispensable d'évaluer les modalités et possibilités d'application dans ce Cahier d'impact.

POUR UNE DÉFINITION LARGE DU HANDICAP

Parmi les trois piliers du développement durable (Social, Environnemental et Economique), le pilier Social prend en compte les aspects sociaux de la chaîne d'approvisionnement, en particulier le respect des droits humains au travail dont l'insertion / l'inclusion des personnes en situation de handicap.

Acheter auprès du secteur du handicap est un acte d'achat solidaire et responsable car il permet de faire travailler des personnes éloignées de l'emploi. Pôle emploi recense près de **500 000 demandeurs d'emploi en situation de handicap**. Parfois, le fait de réorienter ces achats permet aussi de réduire l'empreinte carbone puisque les ESAT, EA, EATT et TIH sont implantés dans les territoires (pilier Environnemental et Economique du développement durable).

Des acteurs aux statuts différents

Le secteur du handicap est composé de plusieurs acteurs économiques avec des statuts différents :

- ESAT : Etablissements et Services d'Aide par le Travail (établissements médicalisés qui accueillent des agents et dépendent du code de l'action sociale et des familles) ;
- EA : Entreprises Adaptées (dépendent du code du travail et accueillent des salariés, elles ont l'obligation d'employer 55% de personnes en situation de handicap) ;
- EATT : Entreprises Adaptées de Travail Temporaire (mesure expérimentale depuis fin 2018 – réforme loi handicap – Loi Avenir professionnel pour tous) ;
- TIH : Travailleurs Indépendants Handicapés. Il s'agit d'entrepreneurs qui proposent leur expertise et bien souvent dans la catégorie d'achat « Prestation Intellectuelle ».

Les TIH ont leur propre structure (SASU, EURL, micro-entreprise...) et certains d'entre eux ont plusieurs salariés. Depuis l'application du décret Loi Macron en janvier 2016, les entreprises comptabilisent les TIH dans la sous-traitance handicap à l'identique des ESAT et EA. Depuis la réforme de la loi handicap (Loi Avenir professionnel pour tous) et pour les TIH ayant des salariés, la part main d'œuvre déductible n'est plus divisée par le nombre de salariés et le portage salarial est désormais compatible avec le statut de TIH : les prestations de TIH réalisées en portage salarial peuvent être partiellement déduite de la contribution handicap.

ENTREPRISES PRÉSENTES LORS DES ATELIERS DE TRAVAIL



ATF Gaia est une Entreprise Adaptée (EA) de services informatiques appartenant au Groupe ATF. Son cœur de métier est de racheter du matériel IT en fin de vie, de le reconditionner et de le vendre qu'il soit entier ou en pièces détachées. Fort de ces expertises, l'EA traite plus de 250 000 moniteurs chaque année au service d'une réduction de l'empreinte environnementale.



Fondée en 2012, **Aktisea** est une Entreprise Adaptée spécialisée dans la relation client aussi bien pour des TPE/PME que pour des grands noms du CAC 40. Cette société niçoise qui emploie plus de 80% de personnes en situation de handicap a remporté le prix Monster Innovation Qualité de Vie au Travail 2019, récompensant ses méthodes de management basées sur la gamification.



Avec une cinquantaine d'établissements en France, **APF Entreprises** est le premier réseau français de travail adapté et protégé. Grâce à ses 7 pôles d'activité du secteur tertiaire ou industriel, APF Entreprises peut répondre efficacement aux besoins des entreprises en favorisant l'accès au travail des personnes en situation de handicap. APF Entreprises a gagné un marché d'accueil pour Paris 2024.



CVSI est une Entreprise Adaptée créée en 2007, qui emploie 60 travailleurs dont plus de 80% de personnes en situation de handicap. Elle concentre l'ensemble de son activité aux métiers de la signalétique et de la communication visuelle, allant de la gestion de projet jusqu'à la pose. CVSI propose ainsi différentes prestations comme la signalisation routière et industrielle, le balisage, ou encore la gravure. En 2020, CVSI réalise 1000 interventions annuellement et un chiffre d'affaires de 6 millions d'euros. A l'horizon 2025, la structure prévoit d'atteindre 10 millions d'euros, et d'accueillir 100 personnes. Paris 2024 a déjà fait appel aux services de CVSI pour la production de 7000 stylos brandés avec le nouveau logo.



Handeco est une association créée en 2008 par les plus grandes fédérations nationales du secteur du handicap. Handeco héberge une plateforme d'outils et de services au bénéfice des entreprises et des référents handicap afin de faciliter les relations commerciales avec le secteur du handicap (les EA, les ESAT, et les TIH). L'association a donc pour objectif de développer l'emploi des personnes en situation de handicap, de faciliter les achats auprès du secteur, et de rapprocher les acteurs économiques sur les territoires.



M.A.N. & CO vise à promouvoir des projets logistiques durables et inclusifs en proposant un accompagnement global de la recommandation à la gestion opérationnelle. M.A.N. & CO est dirigé par Mathieu Penaud (statut TIH), collabore avec des entreprises adaptées et ESAT. M.A.N. & CO, fort de 20 ans d'expérience notamment dans l'organisation de grands événements sportif de son dirigeant a effectué des mission de ce type dans le cadre de France 2019 et avec le Parc des Princes.



Depuis plus de 35 ans, le **Réseau Gesat** crée la rencontre entre les donneurs d'ordres privés ou publics et les 2250 prestataires du secteur du handicap. En tant que réseau national des prestataires de ce secteur, le Réseau Gesat connecte les entreprises et organismes publics aux bonnes compétences pour répondre à leurs enjeux de compétitivité et de RSE.



Le **Groupe Nea** s'affirme comme un acteur majeur engagé de l'entrepreneuriat social en tant que Société Coopérative et Participative agréée entreprise adaptée. NEA répond aux demandes commerciales des entreprises en matière d'externalisation de services, selon leurs besoins (propreté, bâtiment, imprimerie, système d'information, industrie, etc.) depuis Chambéry, Grenoble, Lyon, Annecy ou Paris.



TIH Business est une plateforme web facilitant la mise en relation des Travailleurs Indépendants Handicapés (TIH) avec des entreprises souhaitant acheter responsable. La plateforme valorise le statut des TIH, regroupant plus de 75000 personnes en France, et accompagne les entreprises engagées dans la compréhension des réformes propres à ce type de prestataires.



Créée en 1987, l'**Union Nationale des Entreprises Adaptées (UNEA)** est une association professionnelle qui fédère les Entreprises Adaptées et les représente auprès des acteurs publics et privés. L'UNEA défend et promeut le modèle de l'Entreprise Adaptée en communiquant leur savoir-faire, en soutenant leur développement, et en soutenant tous les liens favorables à l'emploi pérenne de personnes en situation de handicap.



SAPRENA est une Entreprise Adaptée de Loire-Atlantique, qui accueille près de 400 travailleurs, dont 80% en situation de handicap. SAPRENA a pour mission principale de valoriser le capital humain, s'inscrivant totalement dans les valeurs de l'économie sociale et solidaire. Elle propose des services de création et entretien des espaces verts, de propreté des locaux, de conditionnement et de remplissage, et des prestations logistiques.



Les Papillons de Jour est la première agence de communication globale adaptée en France, ce qui induit que 80% des salariés spécialistes du service et de la communication sont en situation de handicap. Basée dans trois régions différentes (Normandie, Ile-de-France, Corse), Les Papillons de Jour accueillent une vingtaine de créatifs. Les expertises de l'agence s'expriment à travers le conseil en stratégie de communication, la mise en place de campagnes de sensibilisation handicap, de réalisations créatives print, création de site web et vidéo, mais aussi en achat d'art, relations presse, Community Management et événementiel.



Bretagne Ateliers est une des plus grande Entreprise Adaptée française, accueillant 600 personnes dont 440 travailleurs handicapés sur 4 sites de production. Sa mission est de donner de l'emploi à des personnes en situation de handicap et de les former aux métiers industriels, tels que le montage, le câblage, l'usinage, la métallerie. Plus récemment, Bretagne Ateliers s'est ouvert au secteur tertiaire en proposant des services d'impression, de reprographie et de numérisation.



Handishare est une Entreprise Adaptée créée en 2011, basée à Limonest en Auvergne-Rhône-Alpes. Handishare propose des prestations d'assistance aux fonctions support, dans différents domaines : ressources humaines, achats, relation clients & marketing, missions techniques et réglementaires, gestion comptable, numérisation et SI. En 2020, Handishare a créé la filiale Handishare Intérim, une Entreprise Adaptée de Travail Temporaire (EATT). Cette agence de travail temporaire a pour objectif est d'améliorer l'inclusion professionnelle des travailleurs handicapés.

MÉTHODOLOGIE

Les familles d'achats sélectionnées sont parties intégrantes des besoins à venir des organisateurs des Jeux de Paris 2024. Suite à la présentation et l'analyse des 17 grandes catégories d'achat de Paris 2024, **5 familles d'achat ont été priorisées par l'ensemble des participants**. La priorisation s'est faite lors du premier atelier et correspond aux familles d'achats propices au positionnement d'entreprises et d'acteurs du handicap.

Dans l'objectif d'analyser le potentiel du secteur du handicap de ces familles d'achat, nous proposons une méthodologie basée sur trois critères :

La capacité

(notée sur 10) qui évalue la stabilité économique et financière d'un secteur / groupe d'acteurs donnés, mais également sa faculté à changer d'échelle à moyen terme.

La diversité

(notée sur 10) évalue la multiplicité des tailles et statuts juridiques présents sur un secteur, en plus d'intégrer une notion territoriale nationale (voire internationale, pour les services médicaux ou autres).

La maturité

(notée sur 10) met l'accent sur les critères non-économiques objectifs : l'ancienneté, les références clients, le niveau de concurrence intra-ESS / par rapport à l'économie traditionnelle.

L'objectif est d'obtenir un indicateur de performance globale. Celui-ci est la somme des trois critères constitue un indicateur de performance en %, qui atteste (ou non) d'un positionnement propice des acteurs du handicap pour une famille d'achat donnée. Un indicateur de performance globale est noté sur 100 qui atteste ou non du positionnement propice d'entreprises du secteur sur une famille d'achat donnée.

Cet indicateur se décline en trois niveaux :

-  **OR** : favorable au positionnement du handicap sur la quasi-totalité d'une chaîne de valeur donnée. Excellente capacité à prendre en compte des gros volumes en groupement 100% ESS ou avec une structure de l'économie traditionnelle. On recense également de manière récurrente une forte possibilité à ajouter des collaborateurs en situation de handicap ou en insertion.
-  **ARGENT** : plutôt favorable au positionnement du handicap mais pas sur l'ensemble d'une chaîne de valeur. Il s'agira essentiellement de co-traitance, et plus souvent, de sous-traitance.
-  **BRONZE** : de manière générale assez défavorable, sauf en cas de petit volume en sous-traitance, hors cas individuel.

Le sourcing qualifié ci-après a pour objectif de mentionner plusieurs ESAT, EA et TIH recommandés par les participants au regard de leur retour d'expérience et réputation de ces structures sur le marché. Par conséquent, ce sourcing qualifié par famille d'achats cible n'est pas exhaustif. Il donne les indications nécessaires quant à la stratégie à adopter lors de la publication des marchés (cf marché réservé ou pas, clause sociale...).

Il est également important de souligner que l'une des particularités de l'écosystème du secteur du handicap consiste à adapter ses compétences et ressources au besoin du donneur d'ordre en fonction des enjeux d'un marché. Les Jeux de Paris 2024 représentent une réelle opportunité pour le secteur du handicap de changer d'échelle et de démontrer sa valeur ajoutée.

ANALYSE DES FAMILLES D'ACHATS

1. SERVICES GÉNÉRAUX

a. Sous famille d'achats : Nettoyage

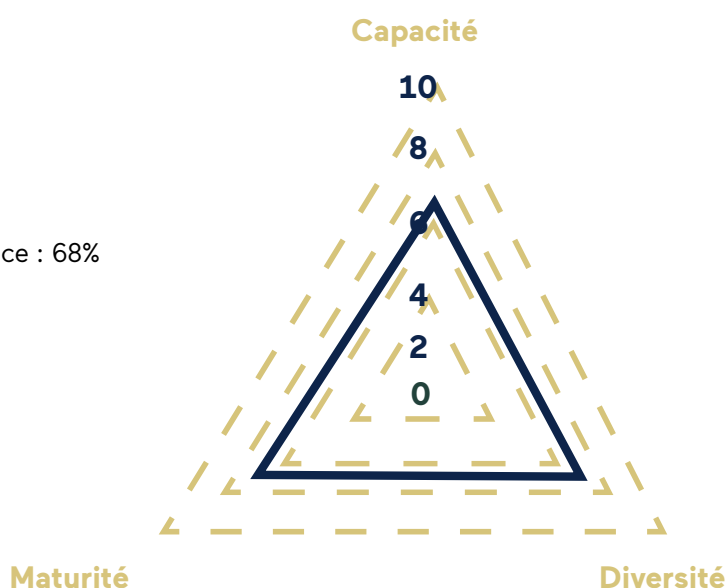
Capacité : 6,5

Maturité : 7

Diversité : 7

Note globale : 20,5/30

Indicateur de performance : 68%



Capacité (6,5/10) : La plupart des entreprises sont de manière générale en incapacité de répondre à des besoins volumineux, à l'exception de quelques acteurs référents. En effet, certains établissements ont toutefois la capacité d'assurer des volumes importants à des horaires flexibles. Ceux-ci peuvent compléter leur offre par des structures plus petites. De fait et en cas de groupement, les entreprises peuvent répondre à un plus gros volume. Une attention particulière à retenir pour les ESAT, vis-à-vis de la contrainte de temps (et de la reprise du personnel). De manière générale, il faudra éviter les prestations H24 - 7/7 pour une partie des établissements de service d'aide par le travail (pas pour les EA). Les marchés remportés sont souvent en co-traitance.

Diversité (7/10) : 660 entreprises sont répertoriées, essentiellement des ESAT. Le rapport de force étant de 4 ESAT pour 2 EA (400 ESAT / 200 EA environ). Le métier est peu représenté chez les TIH, exception faite de la partie logistique d'acheminement des produits de nettoyage.

L'essentiel des grandes structures sont localisées en Île-de-France malgré un potentiel en développement en région :

- Paris : 50 ESAT/EA
- Lyon : 10 ESAT/EA
- Marseille : 7 ESAT/EA
- Bordeaux : 7 ESAT/EA
- Nantes : 8 ESAT/EA

2 structures TIH.

Maturité (7/10) : Si l'activité de nettoyage a enregistré des développements relativement récents notamment dans la possibilité de prise en compte de volumes plus importants. Elle reste un cœur de métier historique pour de nombreuses structures, même s'il est en cours de professionnalisation dans certaines régions / entreprises. La mise à disposition de personnel en situation de handicap « en détachement » est essentiellement le fait de structures de l'insertion.

**2 entreprises
inspirantes
dans le domaine
du nettoyage**

Le Groupe NEA s'affirme comme un acteur majeur engagé de l'entrepreneuriat social en tant que Société Coopérative et Participative agréée entreprise adaptée. NEA répond aux demandes commerciales des entreprises en matière de nettoyage et de propreté, grâce à sa société NEA Pur. Avec ses 150 collaborateurs, NEA Pur prend en charge 500 000m² par an et réalise un chiffre d'affaires annuel de 1,8 millions d'euros.

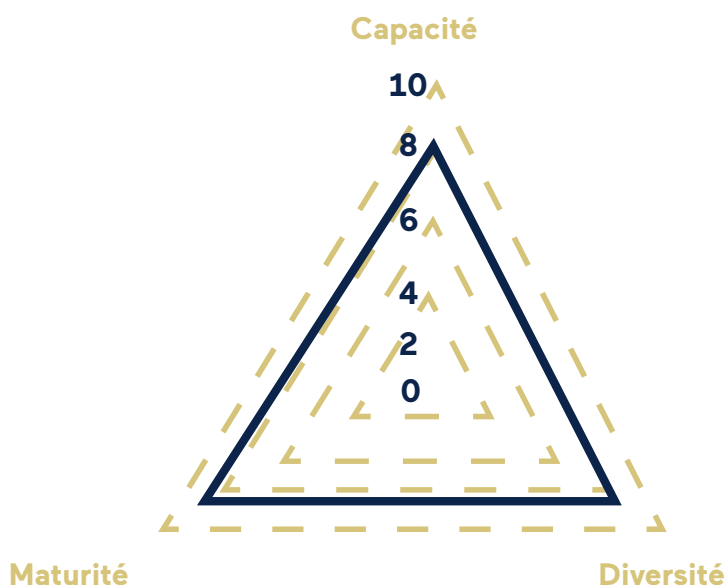
APPS est une Entreprise Adaptée ouverte depuis 1985 et qui emploie 180 personnes en situation de handicap. APPS propose essentiellement des services d'entretien et de remise en état de locaux, mais offre aussi des prestations de linge au sein de sa blanchisserie industrielle, et des services liés à la gestion d'espaces verts. Depuis Heillecourt, en Meurthe-et-Moselle, l'entreprise gère également deux restaurants, type cafétérias, où les travailleurs se forment au métier de la restauration.



b. Sous famille d'achats : Blanchisserie

Capacité : 8
Maturité : 8,5
Diversité : 8,5

Note globale : 25/30
Indicateur de performance : 83%



Capacité (8/10) : Si la blanchisserie nécessite un investissement initial de machines assez conséquent, de nombreuses entreprises ont amorti le coût global de l'investissement. Il s'agit essentiellement d'entreprises positionnées sur de multiples secteurs (en moyenne 8) à forte capacité d'adaptation.

A noter que les capacités de production sont fortement impactées sur les périodes estivales (particulièrement au mois d'août, période sur laquelle se déroulent les Jeux) dans la mesure où beaucoup d'entreprises réalisent une fermeture annuelle. Enfin, à l'heure actuelle cette activité a subi une baisse importante de la volumétrie suite à la crise sanitaire (réduction drastique du secteur de l'aviation : Air France, hôtellerie, certains grands restaurants). La profession étant relativement développée et flexible, la capacité d'adaptation aux grands volumes sera importante. Les groupements en co-traitance sont les plus utilisés, même si de nombreuses structures sont capables d'assumer seules de grandes quantités selon le besoin régional.

Diversité (8,5/10) : La taille des structures est diverse, l'offre est très conséquente en Île-de-France et répartie inégalement sur le territoire. A noter que sur ce cœur d'activité, la proximité et la réactivité est impérative pour le bon déroulement du marché.

- Paris 30 ESAT / EA
- Lyon : 5 ESAT/EA
- Marseille : 2-3 ESAT/EA
- Bordeaux : 3-4 ESAT/EA
- Nantes : 7 ESAT/EA

Aucun TIH recensé, excepté en logistique.

Maturité (8,5/10) : La courbe d'expérience est importante sur ce secteur, à tel point qu'il existe un projet national piloté avec le Réseau GESAT, près de 80 structures ont confirmé le souhait de vouloir répondre pour faciliter la mutualisation / coopération et la réponse à des plus gros volumes ensemble. En raison des charges sociales appliquées aux EA en tant qu'entreprises de droit commun, il peut y avoir une différence de prix avec les ESAT. Enfin, la plupart des structures mutualisent impact social et environnemental, via l'utilisation des produits EcoLabel ou en suivant des normes (AFNOR par exemple). Les entreprises du secteur suivent de près le process de la norme RABC (pour contrôler et éviter les risques de contamination biologique dans le domaine de l'entretien des vêtements professionnels).



AIA est une Entreprise Adaptée spécialisée dans la blanchisserie, gérant donc le tri, le lavage, le repassage, et le pliage du linge. Grâce à ses machines de haute technologie, AIA peut traiter jusqu'à 6 tonnes de linge par jour, soit 20 000 articles quotidiennement. AIA emploie 99 personnes dont 85 en situation de handicap, et réalise un chiffre d'affaires annuel de 4 millions d'euros. (en 2018). En plus d'être socialement responsable, AIA s'engage pour limiter l'usage de l'eau et répondre aux exigences Qualité ISO 9001 dont elle est certifiée par l'AFNOR. Ces services professionnels ont conquis Air France et Air Canada, qui y font laver leurs draps, ou la Gendarmerie, qui y nettoie ses uniformes.

L'ANRH Tremblay est une Entreprise Adaptée dédiée aux activités de blanchisserie. Près de l'aéroport Roissy-Charles-de-Gaulle, cet espace de 4 000m² peut répondre à des demandes de 12 tonnes de linge quotidiennement. Les équipes sont mobilisées autour de la satisfaction du client, ce qui leur a garanti la certification ISO 9001. L'EA s'investit également pour réduire son impact sur l'environnement, avec des installations économes en énergie et des machines qui consomment peu de produits et d'eau. L'ANRH de Tremblay a expédié une moyenne de 1 200 000 couvertures par mois, et réalise un chiffre d'affaires de 7.6 millions d'euros.

Situé dans le 13ème arrondissement de Paris, **l'ESAT de la Bièvre** est l'une des seules blanchisseries parisiennes. L'atelier a été entièrement rénové fin 2017 et il est maintenant doté de machines performantes, capables de gérer 300 kilos par jour. Les opérations réalisées suivent toutes les étapes de la chaîne, du lavage au repassage du linge, en conformité avec les normes RABC en vigueur. Plusieurs organismes leur font confiance, comme Veolia, la Ville de Paris, la RATP, Sodexo, ou l'association Aurore.

Les Ateliers de Jemmapes est une ESAT située dans le 12ème arrondissement de Paris, employant une quinzaine de personnes en situation de handicap. En pleine croissance depuis 2011, les Ateliers sont capables de traiter 500 kilos de linge par jour grâce à leurs machines "ultra modernes". Comme l'ESAT est engagée dans une démarche RABC, toutes les opérations maîtrisent et contrôlent les risques de biocontaminations. Deux véhicules utilitaires sont dédiés à la collecte et à la dépose du linge.

c. Sous famille d'achats : Facility Management

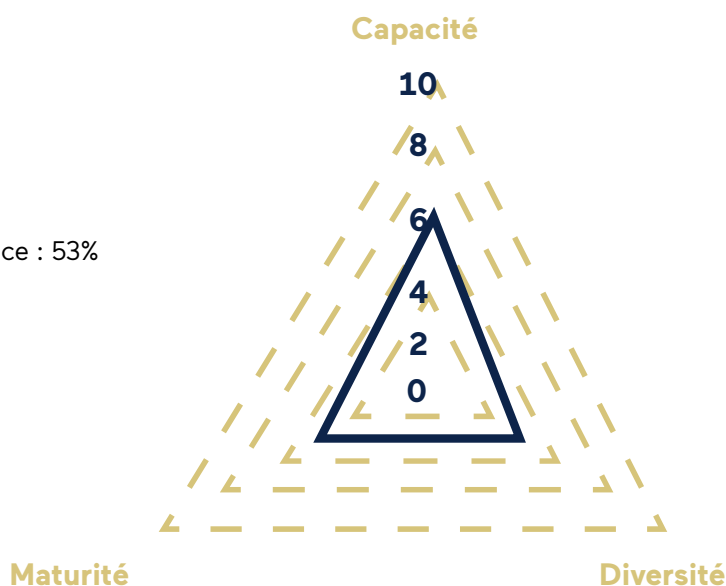
Capacité : 6

Maturité : 5

Diversité : 5

Note globale : 16/30

Indicateur de performance : 53%



Capacité (6/10) :

- Multi-technique / factotum : L'aspect multisectoriel est, pour l'instant, complexe bien qu'en développement. Si certaines tâches de maintenances peuvent être réalisées par du personnel en détachement, le développement de cette filière est plus qu'incertain. Au-delà des compétences mêmes sur certains métiers, il existe une problématique d'assurance (responsabilité d'entreprises), de formation (habilitations métiers) et de sécurité comme pour l'électricité, l'exploitation d'ascenseur, la plomberie...
- Multi-services : La mise à disposition de personnes en situation de handicap est en pleine expansion. La formation sur ce type de métier est somme toute récente et peut être réalisée en sous-traitance à l'aide d'entreprises référentes.

Diversité (5/10) : L'offre est conséquente en Île-de-France sur la plupart des métiers, suffisante sur Lyon et Marseille et relativement pauvre sur le reste du territoire.

- Paris : 55 ESAT/EA
- Lyon : 10 ESAT/EA
- Marseille : 9 ESAT/EA
- Bordeaux : 4 ESAT/EA
- Nantes : 3 ESAT/EA

Maturité (5/10) : Malgré la présence d'entreprises référentes, le développement du secteur dans ses deux aspects définis précédemment (multiservice, multi technique) est relativement récent. Il faut axer cette famille d'achats sur la mise à disposition de personnel et l'utilisation entre 5 et 15% des clauses sociales.



VFEA, filiale de VINCI Facilities, est une Entreprise Adaptée qui propose ses services dans le Facility Management. VFEA contribue à l'insertion durable de ses 60 salariés en situation de handicap et s'assure de la mise en œuvre des conditions de travail adaptées, du développement personnel, et de la valorisation des compétences des salariés. Société Générale, Natixis, Allianz, BPCE Assurances sont des exemples d'entreprise qui font appel aux services de VFEA.

DSI est une Entreprise Adaptée qui assure des prestations pour les entreprises, dont un service d'accueil dans les sièges d'entreprises. Les personnes en fonction gèrent le standard téléphonique, ainsi que l'activité de secrétariat et de bureautique (saisie, gestion du courrier, contrôle des factures, gestion des notes de frais, etc.). Daher, Natixis, Sciences Po, BCG sont des exemples de structures qui ont confié leurs secrétariats à DSI.

APF Entreprises est le premier réseau français de travail adapté et protégé, chapeautant une cinquantaine d'établissements en France. Le Facility Management est un des pôles d'activités d'APF Entreprises, qui favorise l'accès au travail des personnes en situation de handicap aux besoins des entreprises. Les employés de FM sont en mesure de répondre aux services de tri et distribution de courrier, d'accueil, de nettoyage, de gestion de stock, ou de transport de personnes à mobilité réduite (TPMR). APF Entreprises a déjà gagné un marché d'accueil pour Paris 2024.



2. TECHNOLOGIE

La famille d'achats peut sembler généraliste. Historiquement, l'expertise des entreprises du handicap se concentrait sur le reconditionnement et réemploi. Aujourd'hui et bien que minoritaires au sein du secteur de nouvelles prestations digitales et informatiques se développent et se professionnalisent, à l'image des prestations de développement et d'intégration, de système et sécurité ou encore des activités de support.

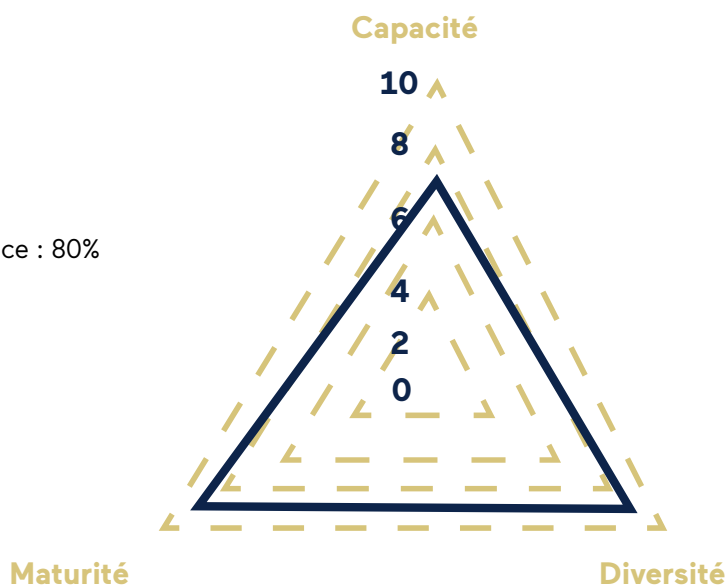
Capacité : 7

Maturité : 9

Diversité : 9

Note globale : 24/30

Indicateur de performance : 80%



Capacité (7/10) :

- Recyclage D3E : Ce que l'on appelle communément le recyclage de D3E (petits déchets électroménagers, électriques et électroniques) est confié au secteur du handicap depuis le début des années 2000. Les collaborations entre structures sont fréquentes et permettent d'absorber un tonnage de déchets conséquent, égal ou supérieur aux besoins de Paris 2024. La demande de recyclage est croissante, ce qui augmente, de fait le chiffre d'affaires de ces entreprises.
- Prestations informatiques et digitales : Le secteur de l'IT est en développement (19 créations en 7 ans) et en montée en gamme car l'IT est un secteur en tension avec du potentiel pour les travailleurs en situation de handicap. Il est couvert par 25 EA dont 1 ESAT et dont 10 structures qui sont dédiées IT. Enfin, les TIH ont une force de frappe considérable sur de nombreuses activités connexes (webmastering, graphisme...).

Diversité (9/10) :

- Recyclage : S'il s'agit essentiellement d'EA et d'ESAT, les ateliers de traitement sont situés sur toute la France (Nodixia dans le Sud, Recyclea à Montluçon, Ecodair en Île-de-France, ATF Gaia sur plusieurs sites nationaux).
- Prestations informatiques : Le secteur IT représentait un chiffre d'affaires de 20 millions d'euros sur 2016 avec plus de 300 travailleurs en situation de handicap.

Maturité (9/10) : Le traitement des DEEE est totalement pris en compte par le secteur du handicap, à tel point qu'il gère une partie croissante des déchets informatiques des grands comptes. La concurrence est faible, les volumes appelant à collaborer. Le secteur du handicap IT a entre 6 à 10 ans d'expérience pour les entités citées ci-dessus. Il opère un développement récent de diversification de l'activité au profit de prestations plus qualitatives.



ATF Gaia est une Entreprise Adaptée du Groupe ATF de services informatiques. Son cœur de métier est de racheter du matériel IT en fin de vie, de le reconditionner et de le vendre qu'il soit entier ou en pièces détachées. Fort de ces expertises, l'EA traite plus de 250 000 moniteurs chaque année au service d'une réduction de l'empreinte environnementale. Implantée en Île-de-France, ATF Gaia a une action nationale, et réalise jusqu'à 30% de son chiffre d'affaires (13 millions d'euros en 2019) à l'étranger. ATF Gaia est partenaire de Microsoft et certifié ISO 14001.

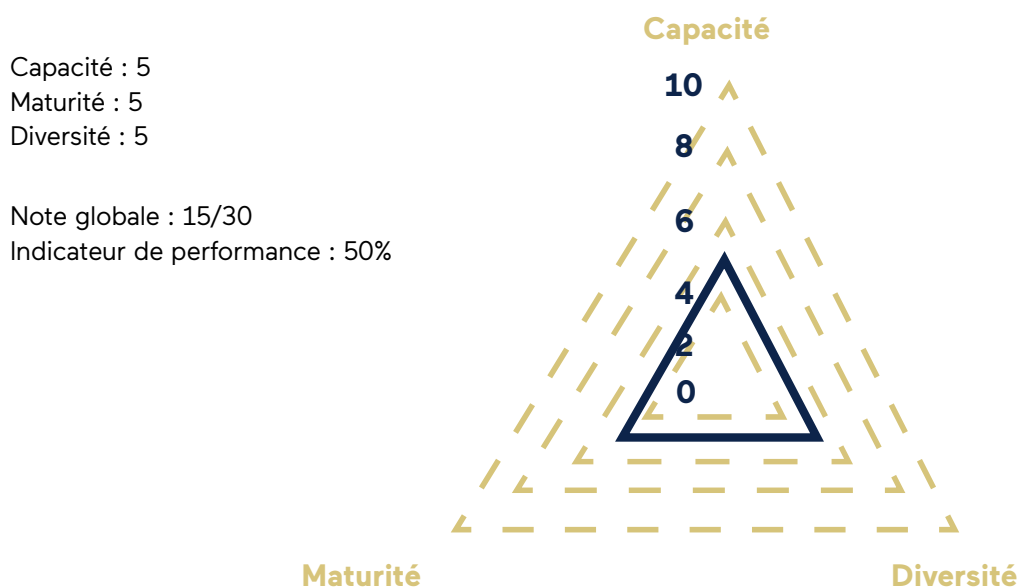
Au sein d'une quadruple structure (ESAT, EA, EI et ACI) **Ecodair** collecte des parcs informatiques obsolètes, généralement destinés à la benne. L'ensemble du matériel est ensuite trié, valorisé et reconditionné entièrement dans une logique d'économie circulaire vers une seconde utilisation. Le reconditionnement est assuré par des salariés en situation de handicap psychique et mental. Aujourd'hui plus de 130 tonnes de matériel informatique sont collectés par les 95 salariés du réseau, qui propose désormais des services de conseil d'utilisation, diagnostic et SAV complets. Les résultats de Ecodair sont extrêmement satisfaisants : un taux de retour inférieur à 5%, le volume de matériel en forte croissance, et 820 000 € de CA (en 2018).

La Fédération Envie est une association qui coordonne un réseau de plus de 50 entreprises et structures d'insertion sur l'ensemble du territoire national. Envie collecte, rénove et revend des équipements électriques et électroniques. S'il s'agit essentiellement d'électroménager, Envie s'est également spécialisé dans le recyclage de l'ensemble des équipements électroniques. Aujourd'hui le réseau est composé d'ateliers de rénovation, de sites de traitement, recyclage et logistique et des boutiques dans lesquelles les équipements sont revendus, en moyenne, 50% moins cher. En quelques chiffres, la Fédération Envie c'est : 3 000 salariés dont 2 200 en insertion, 85 millions de chiffres d'affaires, 1/3 des déchets d'équipements électriques et électroniques français collectés, 150 000 tonnes de déchets traités 107 000 appareils rénovés soit 5 000 tonnes de déchets évités par an.

Recyclea s'engage pour donner une seconde vie au matériel informatique, en développant l'inclusion des personnes en situation de handicap. Son activité prend naissance à la confluence de trois préoccupations : sociale, économique et environnementale. Recyclea traite tous les ans près de 300 000 machines. Ces équipements sont réceptionnés au centre Domérat, traités, puis en fonction de leur état détruits ou audités, testés puis remasterisés et revendus.

3. LOGISTIQUE

La famille d'achats traitée correspond essentiellement à la petite logistique. En effet, la gestion d'entrepôt / installation de gros matériel est quasi impossible à traiter dans la mise à disposition de personne en situation de handicap, hors cas isolés (exemple de Log'ins, EA issue d'Arès et XPO Logistics). Si la définition de la logistique est en lien avec le montage et le démontage de stands événementiels, il n'y a pas d'EA/ESAT qui peut assurer ce type de prestations. Il existe cependant des acteurs du secteur du handicap qui sont en capacité de travailler avec d'autres segments de l'événementiel.



Capacité (5/10) :

- Le secteur du handicap est désormais pleinement en capacité de répondre à la petite logistique en co-traitance. Les structures de la logistique ont la capacité de s'associer aux entreprises classiques pour répondre aux marchés. Il faut cependant faire attention aux volumes et aux capacités de stockage.
- Il est important de dissocier le conditionnement de la petite logistique, dans la mesure où il s'agit d'une activité à part entière.

Diversité (5/10) : Il s'agit essentiellement de structures parisiennes (18 EA recensées). Les TIH peuvent mobiliser de nombreuses structures partenaires dans la gestion des entrepôts. Les entreprises qui disposent d'une activité de conditionnement sont nombreuses.

Maturité (5/10) : La petite logistique est un secteur historique, notamment grâce aux activités de conditionnement. Les acteurs du transport sont les plus complexes à trouver au sein du secteur du handicap. Les développements de la demande et les prises en charge sont croissantes dans la mise à disposition de personnel, la gestion des stocks / picking et le conditionnement.



L'APAJH est un acteur clé dans le secteur du handicap en Île-de-France, formant des personnes en situation de handicap à un de ses huit secteurs d'activités, dont la logistique. Les métiers liés à la logistique sont réalisés dans un entrepôt mécanisé de 8 000m² situé dans le Val de Marne. Depuis son lancement il y a une vingtaine d'années, l'atelier a modernisé ses infrastructures et il a réactualisé ses process pour répondre au mieux aux demandes de ses clients. Les 150 employés ont un savoir-faire qualifié pour réceptionner les marchandises, informatiser les stocks, préparer et expédier les commandes, et traiter les retours-clients. Nespresso confie déjà une partie de sa logistique à l'EA d'APAJH.

FMS est une entreprise de plus de 280 salariés spécialisée dans quatre domaines d'activités : informatique, logistique/transport, entretien des vêtements professionnels et centre de contacts. Les opérations de logistique sont réalisées dans les entrepôts de 6500 mètres carrés, permettent d'expédier 1 000 000 produits et de conditionner 866 000 unités par an. Grâce à son implantation territoriale, FMS assure toute la logistique des entreprises de surf des Landes.

M.A.N. & CO vise à promouvoir des projets logistiques durables et inclusifs en proposant un accompagnement global de la recommandation à la gestion opérationnelle. M.A.N. & CO est dirigé par Mathieu Penaud (statut TIH), collabore avec des entreprises adaptées et ESAT. M.A.N. & CO, fort de 20 ans d'expérience notamment dans l'organisation de grands événements sportifs de son dirigeant a effectué des missions de ce type dans le cadre de France 2019 et avec le Parc des Princes.

Log'ins, c'est l'Entreprise Adaptée Tremplin née d'une collaboration entre Ares, premier groupe d'insertion par l'activité économique en Île-de-France, et XPO Logistics, l'un des plus gros acteurs mondiaux de transport et de logistique. Log'Ins propose des solutions dans la logistique (e-commerce, publi-promotionnelle, et co-packing), tout en favorisant l'insertion professionnelle de 80 préparateurs et caristes, dont une grande partie de travailleurs en situation de handicap. Les interventions peuvent se réaliser dans l'entrepôt de 8 000m² entièrement équipé et informatisé, ou directement sur le site du client.

4. MARKETING / COMMUNICATION

A. Goodies / Objets promotionnels

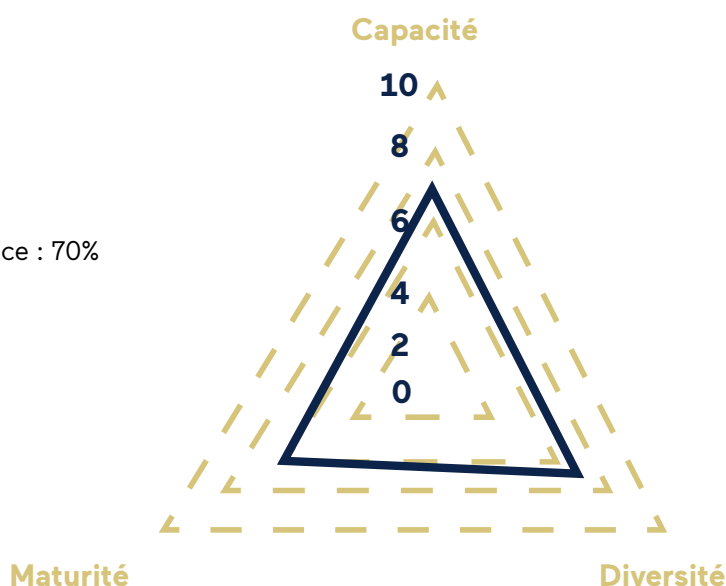
Capacité : 7

Maturité : 6

Diversité : 7

Note globale : 20/30

Indicateur de performance : 70%



Capacité (7/10) : Ce secteur évolue vers des produits éthiques à moindre empreinte carbone et vers des produits plus créatifs fabriqués en France. Sa capacité est donc variable selon la typologie de produit et la cible : achat de masse versus achat éthique et responsable. A noter que ces nouveaux produits ont un coût de production plus élevés, du fait d'une hausse de la chaîne de valeur globale.

Diversité (6/10) : Les sièges sociaux des entreprises sont essentiellement en Île-de-France pour la partie design. Ces entreprises opèrent avec des ateliers partenaires en région, selon les spécificités.

Maturité (7/10) : Le secteur des goodies est un secteur important qui se développe et va de pair avec le besoin de responsabilisation de ce type d'achats. Historiquement, il s'agit d'un secteur d'achats/revente de produits sourcés à l'étranger et qui génère une faible part de travail à valeur ajoutée (part de travail des TH : cf personnalisation/marquage) et une forte compétition sur les prix (selon les volumes).

Métier historique au sein du secteur du handicap qui évolue, selon les besoins et les cibles, vers des produits plus éthiques, une fabrication internalisée, en général de plus faibles volumes et à des prix de revient plus élevés.



Csoukha est une marque tenue par Marie Rozière, une TIH qui travaille sur des goodies éthiques depuis douze ans. Les produits réalisés par CSoukha allient universalité, parce qu'ils intègrent du braille, et responsabilité, parce que la production est gérée par des EA ou des ESAT. Plus de 4000 clients ont été séduits par les objets éthiques de la marque, qui a déjà vendu 135 000 produits. Une gamme diversifiée de produits est proposée : sur papier, tissu, pvc, adhésif, bâche... et pouvant conjuguer braille, relief, gros caractères ou la Langue des Signes Française.

B. Impression

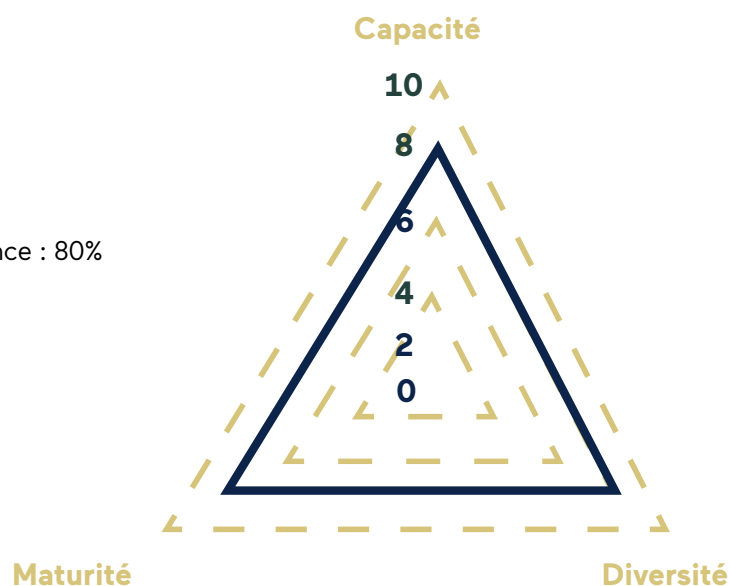
Capacité : 8

Maturité : 8

Diversité : 8

Note globale : 24/30

Indicateur de performance : 80%



Capacité (8/10) : Les activités relatives au print nécessitent de grandes capacités d'investissement initial et de renouvellement. Cependant, le secteur est pleinement opérationnel, y compris pour de grandes quantités sur certaines catégories de produits (carte de visite, kakémono, poster).

La capacité est donc variable selon les entreprises en fonction du format de production désiré par les donneurs d'ordres. Principalement en production petit volume et quelques structures en production gros volume offset.

Les entreprises sont capables de produire une grande diversité de produits proposés (carte de visite, kakémono, bâches d'une certaine taille...).

Diversité (8/10) : Plus de 300 structures ont référencé cette compétence sur l'ensemble du territoire. Forte diversité territoriale, les entreprises sont essentiellement localisées en région pour la plupart.

Maturité (8/10) : L'investissement initial étant amorti au sein de la plupart des entreprises. Les demandes se concentrent vers des types de produits qui évoluent peu pour lequel le secteur s'est spécialisé. Métier historique et mature au sein du secteur du handicap avec de véritables compétences, une forte technicité et une variété de production.



Handiprint est une Entreprise Adaptée qui intervient de l'impression au façonnage, en passant par la création, la signalétique, le routage et les prestations de service sur site. Aujourd'hui, Handiprint emploie et accompagne 136 salariés dont 116 en situation de handicap, en les poussant à intégrer une entreprise classique s'ils le souhaitent. Ils ont récemment gagné un contrat avec le comité d'organisation pour imprimer des cartes de visite avec le nouvel emblème de Paris 2024.

Copiver est la première Entreprise Adaptée entièrement dédiée à l'impression numérique en France. Grâce à son parc machines à la pointe de la technologie, Copiver est capable de réaliser toutes les prestations d'impression, telles que les dépliants, les cartes de fidélité, les brochures, les flyers, ou encore les kakemonos et les affiches. Ses services ont séduit Bayard, Decathlon, la Banque Populaire Val de France, et bien d'autres organisations.

ANR Services est une Entreprise Adaptée basée dans un entrepôt de 4 300m² à Epône, dans les Yvelines. Le service d'imprimerie maîtrise l'ensemble de la chaîne graphique, du prépresse au façonnage, en passant par l'impression. Ils sont en mesure de réaliser différents supports : têtes de lettre, cartes de visite, flyers, dépliants, brochures, affiches, etc. ainsi que tout conditionnement associé. L'entreprise accompagne 97 salariés dont 85 en situation de handicap. En plus de faciliter l'intégration professionnelle des personnes en situation de handicap, ANR Services s'engage pour la préservation de l'environnement, en utilisant des encres végétales, en utilisant des papiers certifiés PEFC, en contrôlant les procédures de recyclage, et en ayant la certification Imprim'Vert.

c. Signalétique

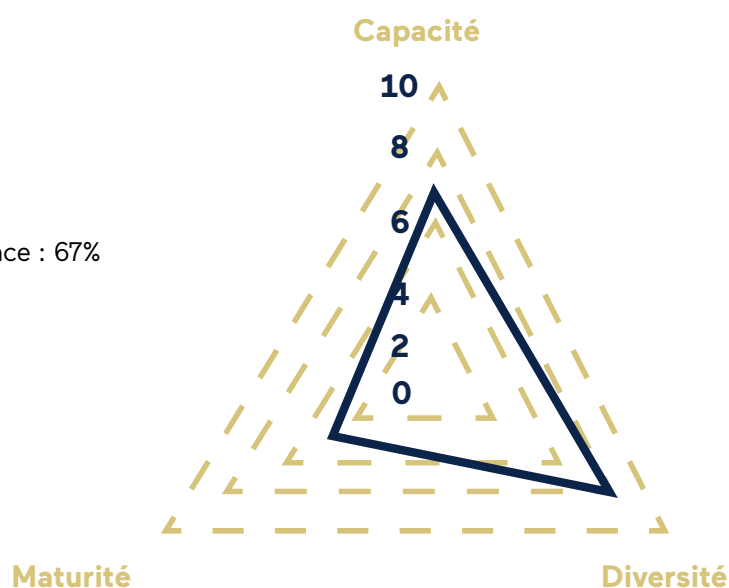
Capacité : 7

Maturité : 5

Diversité : 8

Note globale : 20/30

Indicateur de performance : 67%



Capacité (7/10) : La capacité du secteur dépend de quelques acteurs référents pour les gros volumes. Le secteur de la signalétique est mature et couvert par une dizaine de structures en France entière dont 3 structures ont une offre globale de production et de pose des installations (via des partenaires de l'insertion).

En accord avec les capacités globales du secteur et dans une démarche d'achat, il apparaît intéressant de dissocier la fabrication de l'installation.

Le secteur a également la capacité d'assouvir une partie non négligeable des besoins des Jeux de Paris 2024.

Diversité (5/10) : Une dizaine d'acteurs sont référents à l'échelle nationale. 1/3 de ceux-ci ont une offre globale de production, dont la pose d'installation avec des partenaires d'insertion.

Le secteur est cependant assez peu représenté sur le territoire. Il y a peu d'entreprises dont le cœur de métier est dédié à la signalétique.

Maturité (8/10) : La maturité dépend des produits demandés (exemple : signalétique interne, panneau alvéolaire, drapeau...).

Sur ces produits, les entreprises ont une capacité de plusieurs milliers d'unités en quelques semaines.



CVSI est une Entreprise Adaptée créée en 2007, qui emploie 60 travailleurs dont plus de 80% de personnes en situation de handicap. Elle concentre l'ensemble de son activité aux métiers de la signalétique et de la communication visuelle, allant de la gestion de projet jusqu'à la pose. CVSI propose ainsi différentes prestations comme la signalisation routière et industrielle, le balisage, ou encore la gravure. En 2020, CVSI réalise 1000 interventions annuellement et un chiffre d'affaires de 6 millions d'euros. A l'horizon 2025, la structure prévoit d'atteindre 10 millions d'euros, et d'accueillir 100 personnes. Paris 2024 a déjà fait appel aux services de CVSI pour la production de 7000 stylos brandés avec le nouveau logo.

Sicomen diversifie ses prestations mais garde la signalétique comme activité centrale. Elle accueille 120 personnes et consacre 90 travailleurs aux métiers de la signalétique. Les employés savent répondre à tous types de demandes, intérieur comme extérieur, sur un véhicule ou sur une affiche, support souple ou rigide. Grâce à son atelier de 4000 m², Sicomen peut travailler sur des signalétiques industrielles imposantes et stocker des supports de grande taille. Thales, Valeo, et la SNCF font déjà appel à Sicomen pour la communication visuelle de leurs infrastructures.

5. RECRUTEMENT

a. Recrutement de candidats RQTH (Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé) en CDI, CDD, stage, alternance et intérim via un contrat de gestion

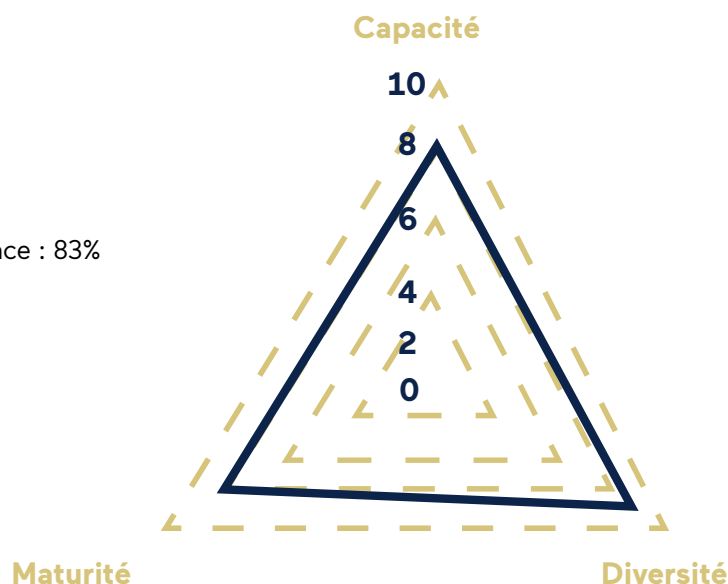
Capacité : 8

Maturité : 8

Diversité : 9

Note globale : 27/30

Indicateur de performance : 83%



Capacité (8/10) : La stabilité économique et financière est très variable en fonction des structures, les plus solides d'entre elles (une dizaine sur l'ensemble du territoire) auront plus de facilité à changer d'échelle. Les entreprises sont cependant en pleine capacité de développer les plans et missions handicap.

Diversité (8/10) : L'essentiel des structures qui proposent ces prestations sont des EA et des TIH.

Maturité (9/10) : Les grands groupes CAC 40 ainsi que de belles ETI ont déjà recours à ce type de prestation. Les structures sont consolidées et existent pour les plus anciennes depuis plus de 10 ans.



Fondée en 2012, **Aktisea** est une Entreprise Adaptée spécialisée dans la relation client aussi bien pour des TPE/PME que pour des grands noms du CAC 40. Elle est dédiée à 100% au recrutement de personnes en situation de handicap, et concentre une partie de son activité à la Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH). Cette société niçoise qui emploie plus de 80% de personnes en situation de handicap a remporté le prix Monster Innovation Qualité de Vie au Travail 2019, récompensant ses méthodes de management basées sur la gamification.

Handispensable est un cabinet de conseil et de recrutement, et un organisme de formation pour favoriser l'intégration du handicap en entreprise. Les recrutements sont ouverts à tous (personnes en situation de handicap ou non), mais à compétences égales, seront privilégiées les personnes ayant une reconnaissance de handicap. Handispensable opère donc bilatéralement : d'un côté, en aidant les entreprises à répondre à leur Obligation d'Emploi de Travailleurs Handicapés, de l'autre, en travaillant en réseau pour aider les personnes ayant une reconnaissance de handicap à trouver le poste recherché. L'activité de recrutement est basée sur la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, mais la formation s'étend à l'échelle nationale.

Yumaincap est une des premières Entreprises Adaptées françaises spécialisée dans les ressources humaines. L'équipe de Yumaincap est composée de consultants et professionnels RH, pour accompagner ou remplacer les entreprises dans leurs démarches RSE. Les solutions proposées par Yumaincap sont variées, allant de la gestion administrative du personnel au recrutement des talents, en passant par le pilotage du plan de formation.

b. Formation et sensibilisation au handicap / Reconnaissance interne

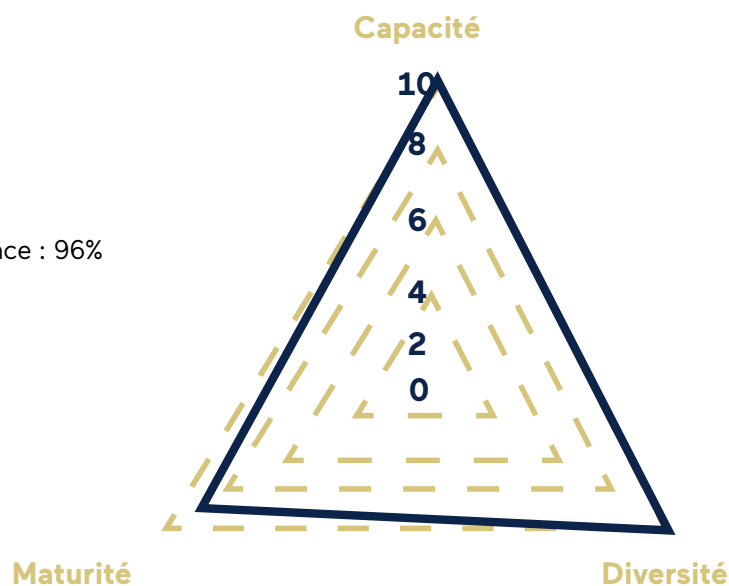
Capacité : 10

Maturité : 9

Diversité : 10

Note globale : 29/30

Indicateur de performance : 96%



Capacité (10/10) : Les structures sont solides et anciennes. Le besoin de changer d'échelle n'est pas nécessaire car les volumes à traiter vont rester faibles par rapport aux capacités actuelles.

Diversité (9/10) : De nombreux acteurs sur toute la France. Des EA, des TIH mais aussi des TPE et PME.

Maturité (10/10) : Les grandes entreprises font déjà appel à ce type d'acteurs, ils répondent souvent à des appels d'offres et ont l'habitude d'être en compétition. Forte capacité à innover avec une forte maîtrise des exigences.



Bbird, c'est une agence de communication et d'innovation sociétale, qui informe, sensibilise, anime, tout en apportant des réponses à des thématiques souvent mises de côté. L'équipe conçoit des campagnes et des opérations sur-mesure au plus près des besoins exprimés, pour aborder les sujets avec l'angle d'approche le plus pertinent. Pour ses opérations de sensibilisation, l'agence accompagne les entreprises dans la mission Diversité et Handicap, pour l'aider à déployer les supports de sensibilisation et d'information à destination des collaborateurs. Aujourd'hui, c'est 2 000 collaborateurs sensibilisés, et 5 trophées remportés pour le caractère innovant et unique de l'agence.

Handireseau est née en 2009 avec l'objectif de faciliter les partenariats et la collaboration entre les entreprises « ordinaires » et le secteur du handicap. L'Entreprise Adaptée élabore des solutions concrètes et novatrices pour sensibiliser au handicap. Elle utilise la méthode de la neuro-pédagogie pour faciliter le partage entre les collaborateurs, susciter l'envie d'apprendre, et développer le potentiel tout en offrant une ambiance ludique à la session. Différentes thématiques sont proposées aux collaborateurs, du management de personnes en situation de handicap au développement des achats responsables.

Ethik Connection est une agence de conseil qui accompagne les entreprises dans la création de projets à fort impact social : sensibilisation au handicap, outplacement, diversité innovante. L'organisme de formation est actif depuis quinze ans, créant et organisant des événements de sensibilisation et de formation sur mesure. Les formateurs, eux-mêmes en situation de handicap, ont accompagné plus de 800 managers sur les thématiques du handicap, de l'inclusion et de la diversité. L'approche originale et adaptée des experts a été récompensée douze fois depuis 2004.

Hotravail est un groupement d'Entreprises Adaptées qui permet à des professionnels reconnus Travailleurs Handicapés d'exercer une activité professionnelle salariée dans des conditions adaptées à leurs efficiences. Hotravail favorise l'intégration de ces personnes dans plusieurs types d'activités, dont la formation et le conseil. Eux-mêmes TH, ils animent des réunions sur les thèmes liés au handicap. Ils peuvent soutenir les entreprises dans l'élaboration et la planification de la démarche RSE, ou bien dans la concrétisation de leurs plans d'actions.



MÉMO

PANORAMA DES LEVIERS DE LA COMMANDE PUBLIQUE POUR FAVORISER LE RECOURS AU SECTEUR DU HANDICAP

Le code de la commande publique mentionne dans les articles L2111-1 et L2112-2 :

La nature et l'étendue des besoins à satisfaire sont déterminées avec précision avant le lancement de la consultation en prenant en compte des objectifs de développement durable dans leurs dimensions économique, sociale et environnementale.

Les clauses du marché précisent les conditions d'exécution des prestations, qui doivent être liées à son objet. Les conditions d'exécution peuvent prendre en compte des considérations relatives à l'économie, à l'innovation, à l'environnement, au domaine social, à l'emploi ou à la lutte contre les discriminations.

Le recours aux ESAT, EA, EATT et TIH par l'acheteur public est un acte d'engagement en faveur de l'insertion professionnelle des travailleurs en situation de handicap. La commande publique par le biais des marchés réservés ou des marchés avec clauses sociales est un véritable levier d'action politique en faveur du développement de l'emploi, non seulement des travailleurs en situation de handicap, mais aussi de l'ensemble de leur territoire : « ...les ESAT et les EA sont des acteurs économiques qui participent à l'attractivité économique d'un territoire (ville ou département) sur lequel ils peuvent compter parmi les principaux employeurs ».

L'acheteur public dispose de plusieurs leviers pour favoriser le recours au secteur du handicap composé des ESAT (Etablissement & Services d'Aide par le Travail), EA (Entreprises Adaptées), EATT (Entreprises Adaptées de Travail Temporaire) et TIH (Travailleurs Indépendant Handicapés).

1. Cartographier les catégories d'achats pour adresser le secteur du handicap

L'identification des catégories d'achats est un prérequis pour permettre ensuite le sourcing auprès des ESAT, EA, EATT et TIH. Ce travail déjà effectué par Paris 2024 a permis le bon déroulé des ateliers du Cahier d'Impact Handicap pilotés par ESS 2024.

2. Sourcing qualifié

Art. R. 2111-1. Etudes et échanges préalables avec les opérateurs économiques
Afin de préparer la passation d'un marché public, l'acheteur peut effectuer des consultations, ou réaliser des études de marché, solliciter des avis ou informer les opérateurs économiques de son projet et de ses exigences.

Les résultats de ces études et échanges peuvent être utilisés par l'acheteur, à condition qu'ils n'aient pas pour effet de fausser la concurrence et n'entraînent pas une violation des principes de liberté d'accès à la commande publique, d'égalité de traitement des candidats et de transparence des procédures.

Le Cahier d'impact ESS 2024 est un outil à la disposition des acheteurs de Paris 2024 et peut être complété - selon la nature de l'achat à effectuer - en sollicitant les services auprès de facilitateurs experts de l'écosystème du secteur du handicap (Handeco, YLC CONSEIL...).

3. Marchés réservés

Certains marchés, ou certains lots d'un marché, peuvent être réservés à des ESAT et EA. Les EATT et les TIH ne sont pas explicités dans les textes (cf ci-dessous « structures équivalentes ») mais ils sont bien évidemment inclus dans la démarche.

Article L2113-12

Des marchés ou des lots d'un marché peuvent être réservés à des Entreprises Adaptées (EA) mentionnées à l'article L.5213-13 du code du travail, à des établissements et services d'aide par le travail mentionnés à l'article L.344-2 du code de l'action sociale et des familles ainsi qu'à des structures équivalentes, lorsqu'ils emploient une proportion minimale, fixée par voie réglementaire, de travailleurs handicapés qui, en raison de la nature ou de la gravité de leurs déficiences, ne peuvent exercer une activité professionnelle dans des conditions normales.

Auparavant il n'était pas possible de réserver une procédure à la fois aux structures employant des personnes handicapées et aux structures de l'insertion. En effet, il fallait donc faire en amont, un choix de l'acteur à qui l'acheteur allait réserver le marché. Or la loi vient modifier cela pour faciliter les synergies et les collaborations sur les territoires entre ces deux types d'acteurs. Il est donc maintenant possible pour les acheteurs de réserver un même marché ou un même lot à la fois aux Entreprises Adaptées (EA), aux Etablissements et Services d'Aide par le Travail (ESAT) et aux Structures de l'Insertion par l'Activité Economique (SIAE).

La suppression du caractère exclusif des deux types de réservation permettrait « d'alléger les contraintes des acheteurs dans la mise en œuvre de leur politique d'insertion par la commande publique et encouragera la constitution de groupements d'entreprises par les acteurs des différents secteurs pour répondre ensemble aux appels d'offres ».

4. Allotissements

L'allotissement est un des moyens qui permet d'adapter les marchés aux clauses d'insertion. Il permet une définition fine du marché de nature à faciliter l'accès des entreprises à la commande publique, notamment les PME ou encore les ESAT, EA, EATT et/ou TIH ou celles intervenant sur un segment d'activité déterminé. En effet, on peut envisager allotir un marché lorsqu'une partie de la prestation peut être réalisée par un ESAT, EA, EATT et/ou TIH.

C'est aussi une disposition qui permet, en tant que de besoin, la cotraitance.

Exemples d'allotissements :

Lots techniques	Lots géographiques	Lots quantitatifs
Sous-familles ou métiers différents	Même prestation mais lieux différents	Même prestation avec répartition différente
Lot 1 : tonte des pelouses	Lot 1 : Seine-Saint-Denis	Lot 1 : buffets pour 1-100p
Lot 2 : création paysagère	Lot 2 : Paris	Lot 2 : buffets pour 100-500p
Lot 3 : entretien des allées	Lot 3 : Hauts-de-Seine	Lot 3 : buffets pour 500-900p

5. Clauses sociales

Lorsque l'acheteur ne peut réserver un marché, la clause sociale dans le CCAP peut également constituer un critère d'attribution du marché au secteur du handicap. Il peut alors prévoir une clause d'insertion que le marché soit alloti ou global.

Article L2112-2

Les clauses du marché précisent les conditions d'exécution des prestations, qui doivent être liées à son objet. Les conditions d'exécution peuvent prendre en compte des considérations relatives à l'économie, à l'innovation, à l'environnement, au domaine social, à l'emploi ou à la lutte contre les discriminations.

Article L2112-4

L'acheteur peut imposer que les moyens utilisés pour exécuter tout ou partie d'un marché, pour maintenir ou pour moderniser les produits acquis soient localisés sur le territoire des Etats membres de l'Union Européenne afin, notamment, de prendre en compte des considérations environnementales ou sociales ou d'assurer la sécurité des informations et des approvisionnements.

Le moteur de recherche du BOAMP contient des filtres avec la possibilité de mentionner des mots clefs comme « clauses sociales », ils sont facultatifs pour les acheteurs. La bonne pratique consiste à notifier clairement l'avis de publicité avec la présence de la clause sociale permettant ainsi plus de visibilité pour les ESAT, EA, EATT et TIH leur permettant ainsi de repérer les marchés auxquels ils peuvent candidater seuls ou en groupement.

6. Critères de mieux-disance

Article R2152-7 [Critères d'attribution et offre économiquement la plus avantageuse]

Pour attribuer le marché au(x) soumissionnaire(s) qui a (ont) présenté l'offre économiquement la plus avantageuse, l'acheteur peut se fonder sur un critère unique qui peut être le prix ou le coût, mais aussi sur une pluralité de critères non-discriminatoires et liés à l'objet du marché ou à ses conditions d'exécution, parmi lesquels figure le critère du prix ou du coût et un ou plusieurs autres critères comprenant des aspects qualitatifs, environnementaux ou sociaux.

Il peut s'agir notamment des critères relatifs aux « ...performances en matière ... d'insertion professionnelle des publics en difficulté ... ».

Il est recommandé d'annoncer dès l'avis de publicité de marché l'utilisation du critère des performances en matière d'insertion professionnelle des publics en difficulté, puis dans le dossier de consultation les éléments qui seront pris en compte pour apprécier les offres. La pondération du critère doit être raisonnable pour ne pas être discriminatoire, mais suffisamment importante pour être significative de la volonté d'une commande publique durable.

7. La procédure adaptée MAPA (Marché A Procédure Adaptée)

La procédure adaptée est une procédure dont les modalités sont librement fixées par le pouvoir adjudicateur en fonction de la nature et des caractéristiques du besoin à satisfaire, du nombre ou de la localisation des opérateurs économiques susceptibles d'y répondre ainsi que des circonstances de l'achat.

Les acheteurs peuvent recourir à la procédure adaptée si le montant de leur achat reste inférieur au seuil d'appel d'offres. Les avantages de la procédure adaptée sont :

- Conditions de mise en concurrence plus souples
- Négociation avec les candidats possible
- Formalités réduites

Article R2122-8

L'acheteur peut passer un marché sans publicité ni mise en concurrence préalable pour répondre à un besoin dont la valeur estimée est inférieure à 40 000 euros hors taxes ou pour les lots dont le montant est inférieur à 40 000 euros hors taxes et qui remplissent la condition prévue au b du 2° de l'article R. 2123-1.

L'acheteur veille à choisir une offre pertinente, à faire une bonne utilisation des deniers publics et à ne pas contracter systématiquement avec un même opérateur économique lorsqu'il existe une pluralité d'offres susceptibles de répondre au besoin.

Par exemple pour un achat estimé inférieur à 20 000 € HT et urgent, l'acheteur peut alléger sa procédure et consulter une EA, un ESAT ou un TIH selon la nature de la prestation à réaliser et le nombre d'acteurs économiques sur le territoire aptes à réaliser cette prestation.

8. Dialogue compétitif

Article L2124-4

Le dialogue compétitif est la procédure par laquelle l'acheteur communique avec les candidats admis à y participer en vue de définir ou développer les solutions de nature à répondre à ses besoins et sur la base desquelles ces candidats sont invités à remettre une offre.

Bien que ce levier soit souvent utilisé pour l'innovation technologique, il peut être utilisé pour dialoguer auprès des acteurs économiques ESAT, EA, EATT et/ou TIH ou encore d'autres acteurs qui se présenteraient en tant que groupement momentané d'entreprises (GME) et obtenir ainsi des informations sur leur capacité à répondre au besoin de l'acheteur.

Ainsi l'acheteur public pilote mieux le risque de ne pas recevoir suffisamment d'offres de la part des candidats après la publication d'un marché (risque récurrent avec le secteur du handicap).

9 Les avances financières (Art. R.2193-17) et acomptes (Art. R.2191-20)

Le code de la commande publique impose aux acheteurs publics de verser au titulaire d'un marché public d'un montant supérieur à 50 000 € HT et d'une durée d'exécution supérieure à deux mois, dès son attribution, des avances financières. Cette disposition est destinée à limiter les contraintes de trésorerie pesant sur les titulaires de marchés publics.

Ce dispositif peut être un argument pour une plus grande attractivité des ESAT, EA, EATT et TIH à répondre aux marchés publics. Il facilite l'accès de ces entreprises aux marchés publics puisque dès l'attribution du marché public, elles bénéficient du règlement anticipé d'une partie du montant du marché, allégeant ainsi leurs contraintes financières.

Taux minimum des avances versées aux PME titulaires de marchés publics et aux PME sous-traitantes de marchés publics admises au paiement direct

- Etat : 20 %
- Acheteurs publics locaux et établissements publics administratifs de l'Etat dont les dépenses de fonctionnement sont supérieures à 60 M€/an : 10 %
- Autres acheteurs publics : 5 %

Les acomptes complètent ce dispositif :

- L'acompte rémunère la prestation exécutée : il faut un commencement d'exécution.
- Le montant de l'acompte correspond à la valeur des prestations réalisées.
- Il s'agit d'une liquidation provisoire du marché : l'acompte n'est pas un paiement définitif.

CONCLUSION

L'objectif de ce livrable était de rassembler, autour de trois ateliers de travail, l'ensemble des têtes de réseau et certaines entreprises référentes du « Handicap », majuscule pour l'ensemble des acteurs et structures qui travaillent à l'inclusion par l'activité économique des personnes en situation de handicap. Référents du secteurs, associations, EA, ESAT, EATT et TIH ont planché sur les besoins actuels et futurs des organisateurs des Jeux. Au-delà d'une volonté forte de mobilisation et mutualisation nécessaire, il s'agissait de déceler les familles d'achats propices au positionnement de ces entreprises et entrepreneurs à travers une méthodologie co-construite avec Paris 2024.

Au final, 5 grands besoins majeurs ont été traités avec attention dans l'optique permanente de formaliser un outil d'aide à la décision aux acheteurs et collaborateurs opérationnels. Un outil, non exhaustif, qui puisse maximiser le potentiel de production de ces structures, valoriser un savoir-faire local et qualitatif tout en favorisant la communication et les ponts avec les entreprises dites « traditionnelles ».

La crise aura démontré le caractère résilient, flexible et qualitatif du secteur du handicap. En première ligne depuis le départ, ces entreprises proposent des perspectives d'innovations sociales via le développement de nouveaux services complétant ainsi le savoir-faire classique que nous nous sommes attachés à décrire.

CE CAHIER D'IMPACT A ÉTÉ RÉALISÉ AVEC LA COORDINATION DE :

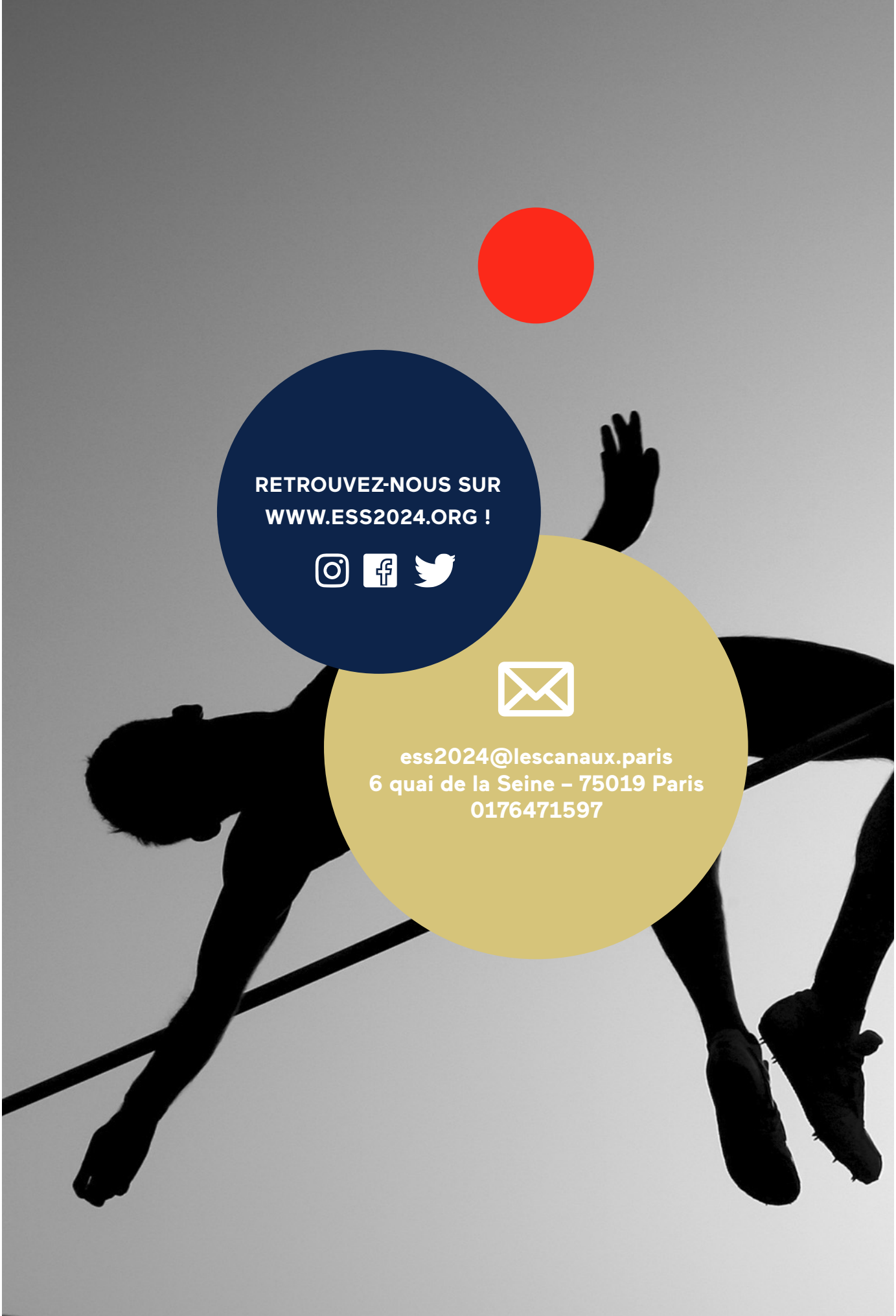
CGI | Business Consulting



LISTE DES PARTICIPANTS

AKTISEA
APF ENTREPRISE
ATF GAIA
CVSI
DÉPARTEMENT DE SEINE-SAINT-DENIS
EST ENSEMBLE
GROUPE NEA
HANDECO
PARIS 2024

PLAINE COMMUNE
MAN&CO
RESEAU GESAT
RÉGION ÎLE-DE-FRANCE
SECRÉTARIAT D'ÉTAT À L'ESS
TIH BUSINESS
UNEA
VILLE DE PARIS



RETROUVEZ-NOUS SUR
WWW.ESS2024.ORG !



ess2024@lescanaux.paris
6 quai de la Seine – 75019 Paris
0176471597